

DIPLÔME NATIONAL DU BREVET

SESSION 2023

HISTOIRE-GÉOGRAPHIE ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE

Série générale

Durée de l'épreuve : 2 h 00

50 points

Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.
Ce sujet comporte 7 pages numérotées de la page 1 sur 7 à la page 7 sur 7.

ATTENTION : L'ANNEXE page 7 sur 7 est à rendre avec la copie.

L'utilisation du dictionnaire et de la calculatrice est interdite.

EXERCICE 1. ANALYSER ET COMPRENDRE DES DOCUMENTS EN HISTOIRE (20 points)

HISTOIRE - L'Europe, un théâtre majeur des guerres totales (1914-1945). La France vaincue et occupée, 1940-1944

Document 1. Témoignage d'Edmond Chartier, déporté et résistant.

C'était l'effondrement des certitudes, et de l'armée française, puis l'invasion des Allemands que plus rien n'arrêtait.

L'exode a commencé. Tous les gens partaient pour s'éloigner des zones où l'armée allemande était annoncée. C'était la peur qui régnait. (...)

Et c'est en revenant aux alentours de Bordeaux, un soir, alors que nous nous étions arrêtés dans une auberge pour nous ravitailler sommairement, que nous avons entendu le maréchal Pétain qui demandait la signature d'un armistice avec nos ennemis... Un choc. Quelques jours plus tard, j'ai pu entendre l'appel du général de Gaulle qui avait été diffusé à la radio. C'était un message d'espoir pour nous. (...)

Ici, en Calédonie, le message du général de Gaulle a été entendu aussi. Il y a eu, grâce à lui, un grand mouvement en faveur de la lutte contre l'occupant. Dans l'esprit, nous rejoignons tous le général de Gaulle et participions à la résistance.

Rappelons par exemple que la Nouvelle-Calédonie est la première île d'outre-mer à avoir rallié la France Libre et à fournir un contingent qui a contribué au légendaire Bataillon du Pacifique. Ces hommes du Pacifique, Calédoniens, Tahitiens et les autres, qui ont participé avec honneur et courage aux combats en Métropole et notamment, à la mémorable Bataille de Bir Hakeim. (...)

L'ORA c'était l'Organisation de Résistance de l'Armée. Elle a été créée en janvier 1943. (...) Nous avons aussi notre logique, vous savez : faire la guerre à l'occupant et au gouvernement de Vichy, que l'on soit en zone occupée ou en zone libre.

Source : d'après A. Rosada, *Edmond Chartier déporté résistant*, Éditions Humanis, août 2018.

Document 2. Monument de commémoration du 80^e anniversaire du ralliement de la Nouvelle-Calédonie à la France Libre, promenade de l'Orphelinat, Nouméa, Nouvelle-Calédonie.



Source : A.J, Nouméa, 2023.

Transcription de la plaque du monument de commémoration :

19 septembre 1940 – 19 septembre 2020
80^{ème} anniversaire
du Ralliement de la Nouvelle-Calédonie
à la France Libre
suite à l'Appel du 18 juin 1940
du GENERAL DE GAULLE

QUESTIONS :

Document 1 :

1. Qui était Edmond Chartier ? (2 points)
2. Décrivez la situation de la France au moment des faits racontés. (4 points)
3. Quel a été le choix d'Edmond Chartier durant cette période ? Justifiez votre réponse. (4 points)

Document 2 :

4. Quel événement commémore ce monument ? (2 points)

Documents 1 et 2 :

5. Quel personnage est représenté par le buste du document 2 ? Présentez-le. (3 points)
6. Expliquez ce qu'est l'appel du Général de Gaulle en 1940 et quelles sont ses conséquences pour la Nouvelle-Calédonie et les Français. (5 points)

EXERCICE 2. MAÎTRISER DIFFÉRENTS LANGAGES POUR RAISONNER ET SE REPÉRER
(20 points)

GÉOGRAPHIE – La France et l'Union européenne. L'Union européenne, un nouveau territoire.

1. Sous la forme d'un développement construit d'une vingtaine de lignes et en vous appuyant sur des exemples étudiés en classe, décrivez et expliquez l'organisation du territoire de l'Union européenne. (14 points)

2. Sur l'annexe, page 7 sur 7 à rendre avec votre copie, complétez la carte : (6 points)
 - Nommez les trois États membres de l'Union européenne, indiqués par les numéros 1, 2 et 3. (3 points)
 - Nommez sur les pointillés les deux métropoles européennes, indiquées par le figuré ponctuel. (2 points)
 - Nommez dans l'encadré au-dessus de la photographie l'institution européenne présente à Strasbourg. (1 point)

EXERCICE 3. MOBILISER DES COMPÉTENCES RELEVANT DE L'ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE (10 points)

SITUATION PRATIQUE. Respecter autrui

Document 1. Les discriminations dans les cours de récréation

L'inégalité des sexes s'installe dès l'enfance, avec des filles davantage privées de « lieux de sociabilité amicale et de loisirs » et qui ne se mélangent pas aux garçons dans les cours de récréation, s'alarme l'Unicef France dans une enquête publiée jeudi 08 novembre 2018.

[...] Une large majorité des enfants et adolescents interrogés estiment que les deux sexes peuvent jouer aux mêmes jeux, cependant on trouve presque deux fois plus de garçons que de filles (11 % contre 6,9 %) à affirmer le contraire.

« Chez les garçons, la première peur c'est d'être traité de fille. Quant aux filles, elles ne jouent pas avec les garçons car elles sont considérées par eux comme disqualifiées, moins bonnes, incapables », résume Edith Maruéjols¹. Ainsi, dans les cours de récréation, les filles laissent les garçons occuper l'essentiel de l'espace, pour qu'ils puissent jouer au foot, et restent elles-mêmes à l'écart, observe l'universitaire¹. Au-delà des écoles, les auteurs de l'étude constatent que, « à partir de l'entrée au collège, l'accès aux équipements de loisirs devient restreint pour les filles » et qu'elles « deviennent rapidement invisibles dans l'espace public », structuré notamment autour des stades, skateparcs ou autres boulodromes², estiment-ils.

Ils appellent en conséquence les pouvoirs publics à « renforcer, diversifier et donner de la place aux activités des filles » dans l'espace public : pour Edith Maruéjols, il faut « arrêter de construire des équipements dont on sait qu'ils ne créent pas de la mixité ».

¹ Edith Maruéjols : géographe

² boulodrome : terrain aménagé pour le jeu de boules

Source : <https://www.tahiti-infos.com/Les-inegalites-hommes-femmes-s-installent-des-l-enfance-pointe-une-enquete-de-l-Unicef>

Document 2. Workout à Nouméa



Source : NC la 1^{ère}, Françoise Tromeur, publié le 28 avril 2018

QUESTIONS :

Document 1 :

1. Relevez dans le texte un préjugé sur les filles.
2. Comment se manifeste la discrimination des filles dans les écoles ?
3. Quelle solution est proposée pour redonner de la place aux filles dans l'espace public ?

Documents 1 et 2 :

4. Relevez la phrase du texte qui illustre la photographie.
5. Au conseil de la vie collégienne, CVC, vous proposez des actions afin de sensibiliser les jeunes aux inégalités « filles/garçons ».

(le numéro est celui qui figure sur la convocation ou la liste d'appel)

ANNEXE À RENDRE AVEC VOTRE COPIE

Rappel de la consigne :

Complétez la carte : (6 points)

- Nommez les trois États membres de l'Union européenne, indiqués par les numéros 1, 2 et 3. (3 points)
- Nommez sur les pointillés les deux métropoles européennes, indiquées par le figuré ponctuel. (2 points)
- Nommez dans l'encadré au-dessus de la photographie l'institution européenne présente à Strasbourg. (1 point)

Institution européenne à Strasbourg :

.....
.....



© Union européenne
D'après le site
www.strasbourg-europe.eu

